

Monsieur

ayant entendu que S^t est resolu avec ces
paix de reformer quelque soldats de
chascune compagnie et encor que je n'ay
donne l'esperance que Mon^{se}ur mon mari
sera exempt de ceste reformation
veu qu'il n'a autre moyen au monde pour
viure que ceste compagnie et de laquelle
nous vivons encor assez sobrement mais
estant assuree que c'eston passe par son
et que personne sera exempt qui est
contraint de représenter a S^t Incomode
de Mon^{se}ur mon mari et Le supplier de

gratifier d'un autre. ce soit de quelque
advancement soit de quelque grace parti-
culiere sans laquelle ^{il} pour parler humainement
il sera impossible a Mr. mon mari ^{de se desubscriber} je respect-
ras que SA viendra moins. Mon^{se} mon mari
pour son deslumble serviteur que est son
pere au quel come on mesure SA a fait
de si grandes et particulieres faueurs
et je mesure que la grande bonte de
SA ne voudra jamais permettre qu'un de
ceux qui ont l'honneur de luy estre si
proche se donne sur la fin de son bonheur
il est vray le devoir et les desirs de
Mon^{se} mon mari requierent de voir en
personne SA mais il est encor si affoiblie
de sa maladie

qu'a peine peust il quitter le lit juy donq
voulu prendre la hardiesse Monsieur
de rechercher vostre assistance et vous
suplier de prendre la peine de donner
cette lettre a sa perimette, quelle soit
accompagné de vos bonnes recommandations
lesquelles come je m'assure ne seront
jamais sans effet je vous prie me par
donner mon importunité laquelle
se fonde sur l'honneur de vos promesses
destré tousjours a Mr mon mari
et a moy bon patron et amy Mr mon
mari se recommande bien fort a vous
et moy je enis

Deenrick
Monsieur q. p. st. de l'Escluse
le 21 de juin 1688 a vous servit
Jean de ...

A Monsieur
Monsieur, seculier
conseiller et secretaire
de S^t.
a la Haye